

LES CLAYES LE MAG'

Votre magazine d'informations municipales - Janvier 2021 - N° 1



**BELLE
ANNÉE 2021 !**



VOEUX 2021



La Halle des Clayes

OPTIMISER ET DYNAMISER
LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

STAGES POUR LES COLLÉGIENS LA MAIRIE ACCUEILLE PLUS D'ÉLÈVES DE 3^{ÈME}



- PRÉSERVATION DE NOTRE CADRE DE VIE / 14
- CRISE SANITAIRE COVID-19 / 16
- AU PLUS PRÈS DE NOS AÎNÉS / 17
- PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE / 18
- AIDES À L'EMPLOI / 22
- NOUVEAUX PROFESSIONNELS / 24
- ACTUALITÉS / 26

IMPORTANT

A la date d'impression de votre magazine Les Clayes, le mag n°1, l'évolution des mesures liées à la situation de la crise sanitaire n'est pas encore connue par la municipalité. La progressivité de la réouverture de services et d'équipements, ainsi que les informations sur la situation sanitaire seront mises à jour sur les supports numériques de la ville et disponibles auprès de l'accueil de l'Hôtel de ville.

ÉDITO



« Continuons, ensemble, à prendre soin de nous et de ceux qui nous sont chers. »

Chères Clétiennes, Chers Clétiens,

C'est avec le plus grand des plaisirs que je m'adresse à vous aujourd'hui, à l'aube de cette nouvelle année.

Je souhaite vous présenter mes vœux les meilleurs de santé, de bonheur et d'espérance pour 2021. Continuons, ensemble, à prendre soin de nous et de ceux qui nous sont chers.

Ces vœux, je les adresse aussi aux bénévoles impliqués dans le tissu associatif : ils sont des partenaires précieux de la municipalité et je partage avec eux l'impatience de les voir reprendre de manière pleine et entière leur engagement et leurs activités.

Je les adresse aux entrepreneurs, aux commerçants et artisans, aux professionnels de la santé, au milieu de la culture qui connaissent, depuis ces derniers mois, des temps houleux et compliqués dans l'exercice de leurs métiers.

Nous savons, parce que ces vœux pieux, malheureusement, ne sont pas toujours suivis des faits, que beaucoup de familles abordent 2021 en ayant vécu une année 2020 difficile, frappées par la maladie et les difficultés du quotidien.

J'ai, en cet instant, une pensée particulière pour les visages familiers de notre commune qui s'en sont allés, qui se sont discrètement effacés de notre paysage.

2020, qui se termine et que nous laissons désormais derrière nous, restera pour toujours, pour chacun, une année sans précédent dans notre histoire.

La découverte de la pandémie mondiale, la crise sanitaire qui en découle, les confinements, l'état d'urgence sanitaire, les couvre-feux, ... : tous ces phénomènes, inconnus jusque-là pour la plupart d'entre nous, ont mis à mal notre santé publique, notre économie, nos loisirs, notre quotidien.

Mais ce que nous devons retenir, c'est qu'ils n'ont pas réussi à mettre à mal notre esprit de solidarité, nos capacités d'adaptation et de réaction pour que tous ensemble nous puissions faire face et continuer à vivre, à croire en l'avenir grâce au respect des mesures sanitaires et de sécurité appropriées, grâce à l'apprentissage et au respect d'autres comportements.

Une nouvelle équipe à votre service

2020 a vu également arriver une nouvelle équipe municipale aux Clayes-sous-Bois, dont j'ai pris la tête, suite aux élections qui se sont tenues en mars et en juin : confiance nous a été apportée, nous en serons dignes.

Nous nous sommes mis au travail tout de suite afin de tenir nos engagements. Certains ont d'ores et déjà été honorés et d'autres le seront selon différentes temporalités sur la durée du mandat, afin de mener les étapes nécessaires pour répondre au mieux à vos attentes.

Pour tout cela, je tiens à remercier les membres de la majorité municipale pour leur implication importante à votre service.

Je remercie également les agents communaux qui sont le premier relais de l'action municipale auprès de la population.

Notre volonté est d'agir, à vos côtés, pour préserver et améliorer votre qualité de vie.

Je vous souhaite à nouveau, à toutes et à tous, une très belle année 2021 !

Philippe Guiguen
Votre Maire

VOEUX 2021



Chères Clétiennes, chers Clétiens,

Nous vous adressons nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux de bonheur, réussite, prospérité et bien sûr, de santé, pour 2021. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

APRÈS 6 MOIS À LA TÊTE DE LA VILLE, L'ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE, MENÉE PAR PHILIPPE GUIGUEN, MAIRE DES CLAYES-SOUS-BOIS, DRESSE UN PREMIER BILAN.

VOEUX 2021 LE MAIRE S'ADRESSE AUX CLÉTIENNES ET AUX CLÉTIENS



« Je tenais à m'adresser à vous tous en ce début d'année 2021. C'est à mon sens, le moment le plus propice pour regarder ce que nous avons déjà accompli en 2020, malgré ce contexte si particulier, et envisager l'avenir.

Que retenez-vous de 2020 ?

Au-delà de cette crise sanitaire sans précédent, 2020 a vu également arriver une nouvelle équipe municipale aux Clayes-sous-Bois, dont j'ai pris la tête. Signe d'un renouveau, cette échéance a permis de donner un nouveau souffle à notre ville.

Après 6 mois d'exercice, vous avez déjà réalisé un certain nombre d'engagements ?

Nous avons été élus sur 140 engagements, nous travaillons sur ces 140 engagements. Nous en avons déjà réalisé et nous mobilisons tous les services municipaux pour la concrétisation des autres sur la durée du mandat qui nous a été confié.

Que souhaitez-vous pour 2021 ?

Le commencement d'une nouvelle année est le temps des vœux, des espérances et du lancement de nouveaux pro-

jets, qui rythmeront, par leurs avancées les 6 prochaines années. Parce que nous nous devons d'avancer avec espoir, d'avoir confiance en l'avenir, de croire en nos capacités à nous adapter, à nous préserver les uns les autres, à influencer sur le cours des choses.

Alors employons-nous, dès aujourd'hui, à faire de 2021 l'année de tous les possibles face aux méfaits d'une crise sanitaire qui a ébranlé notre quotidien, notre économie, jusqu'à nos modes de pensées. Nous pouvons y arriver, ensemble, tous solidaires et unis.

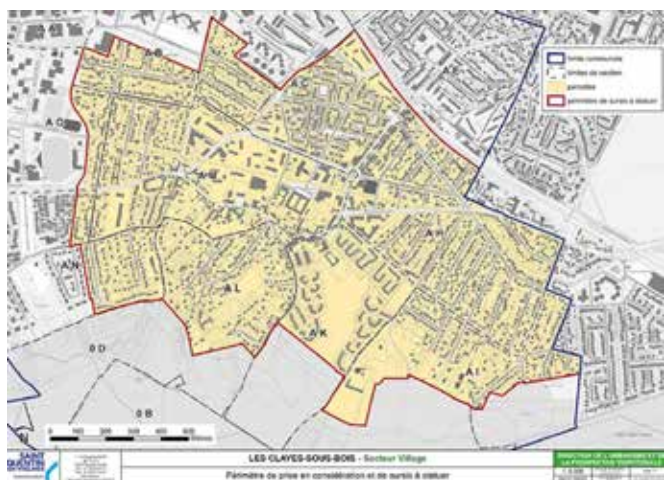
LA MUNICIPALITÉ EN ACTIONS

ZOOM SUR LES RÉALISATIONS DU DÉBUT DE MANDAT

● Amélioration du cadre de vie

Urbanisme :

- Lancement de la procédure de révision du Plan local d'urbanisme dont les nouveaux objectifs seront de conforter l'attractivité de notre ville, d'assurer un développement urbain maîtrisé et respectueux du patrimoine bâti et paysager, et de préserver notre cadre de vie et notre environnement (cf. page 14)
- Vote du périmètre de sauvegarde pour le Centre bourg élargi de la commune afin de préserver le caractère de ce quartier. Objectif : à la fois construire sans surdensifier.



Voirie :

- Requalification et revalorisation du boulevard Henri Barbusse (RD11) engagées par les rencontres avec les représentants du Conseil départemental

Développement durable :

- Optimisation du parc de véhicules électriques de la ville
- Lancement du permis de planter sur des espaces publics (février 2021)
- Pérennisation du Plan vélo initié à l'été 2020 pour favoriser et sécuriser les déplacements à vélo



Équipements publics :

- Ouvertures de la nouvelle halle des tennis et des tennis padel
- Ouverture de la nouvelle halle du marché



● Maîtrise des finances de la ville

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement en 2020, malgré la Covid-19, permettant :
 - * le maintien de l'ensemble des services à la population
 - * le gel des taux communaux de la fiscalité locale en 2020
- Mêmes objectifs pour 2021

● **Transparence de la démocratie locale**

- Lancement de la concertation avec les professionnels de santé pour soutenir l'offre de soins
- Lancement de la création des Conseils de quartier, instances de participation des Clétiens à la vie locale
- Retransmission en direct des Conseils municipaux sur Facebook
- Compte rendu de l'action municipale plus régulier sur le site Internet de la Ville et les réseaux sociaux
- Ouverture des rencontres avec le Maire : rendez-vous individuels en mairie



● **Accompagnement de la jeunesse**

- Concertations menées avec la communauté d'agglomération de SQY et en parallèle avec Plaisir et Villepreux sur les dispositifs d'aides à l'emploi, notamment pour les jeunes
- Vote du dispositif d'aides pour le financement du permis de conduire en contrepartie d'actions de bénévolat au bénéfice de la collectivité



● **Soutien à la vie économique**

- Échanges avec les entrepreneurs locaux
- Relais des dispositifs d'aides et de soutien aux commerces de proximité avec notamment la mise en place de la plate-forme de commerce Shop'in SQY au profit des commerçants et consommateurs
- Accompagnement de la réouverture du Casino de l'avenue Jules Ferry
- Meilleure visibilité des acteurs du développement économique dans nos supports de communication (magazine, site internet et réseaux sociaux)

● **Action pour le logement**

- Echanges avec tous les bailleurs sociaux sur la prise en compte des problématiques quotidiennes en terme d'hygiène, de sécurité, de cadre de vie et sur les objectifs de rénovation de l'habitat



● **Renforcement de la sécurité**

- Échanges avec la ville de Plaisir pour concrétiser la mutualisation de nos deux Polices municipales



La Halle des Clayes

OPTIMISER ET DYNAMISER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

L'ouverture de la nouvelle halle du marché communal, lieu de vie et d'animation du centre-ville, marque la fin de la première phase d'un projet plus global visant à optimiser le commerce local et dynamiser le centre-ville.

Un nouvel équipement municipal, moderne, alliant qualité d'accueil, convivialité, confort et sécurité.

La Halle des Clayes, là où il faut être

Les commerçants du marché ont pris possession de leurs nouveaux étals le 7 janvier. La

municipalité leur avait laissé le choix entre une ouverture en décembre pour permettre les achats festifs dans ce nouveau lieu ou en ce début d'année 2021.

La construction de ce nouvel édifice a permis de répondre au plus proche de leurs besoins, identifiés bien en amont du pro-

jet dans le cadre d'une concertation et d'un diagnostic :

- modernisation d'ensemble de l'équipement municipal,
- maintien de l'offre, du nombre d'étals et optimisation des capacités d'accueil des commerçants,
- aménagement d'espaces de stockage plus importants,
- amélioration de l'accessibilité grâce à une configuration

La Halle des Clayes fait partie intégrante de la volonté de renforcer l'attractivité et le dynamisme de notre ville.



de plain-pied : les personnes à mobilité réduite ou avec des poussettes et des caddies pourront désormais entrer dans le marché sans difficulté (l'ancienne halle comportait une entrée avec des marches),

- accentuation de la fluidité des circulations à l'intérieur de la halle grâce à des allées plus larges,

- mise en conformité et en sécurité de l'ensemble des installations, des accès, des systèmes d'alarme incendie, des sanitaires, installation d'un défibrillateur...,

- construction écologique de part ses matériaux et disposant d'un système de récupération des eaux de pluies, filtrées et stockées pour être utilisées par la société de nettoyage,

- amélioration du confort pour les professionnels comme pour les clients grâce à un traitement acoustique pour limiter la répercussion du

bruit et grâce à la réduction des façades à découvert sans remettre en question le principe de halle ouverte.

L'AVANCÉE DES TRAVAUX EN IMAGES





Construction plutôt que rénovation

Des aménagements qui n'auraient pu être réalisés dans leur ensemble et de manière aussi qualitative avec une simple rénovation de la halle existante.

D'autant qu'il convient de rappeler que ce choix a permis d'éviter la fermeture des commerces le temps des travaux,

cessation d'activité qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques sur leur rentabilité et la pérennité de leur présence sur la ville.

Fidélisation et amélioration de l'offre commerciale

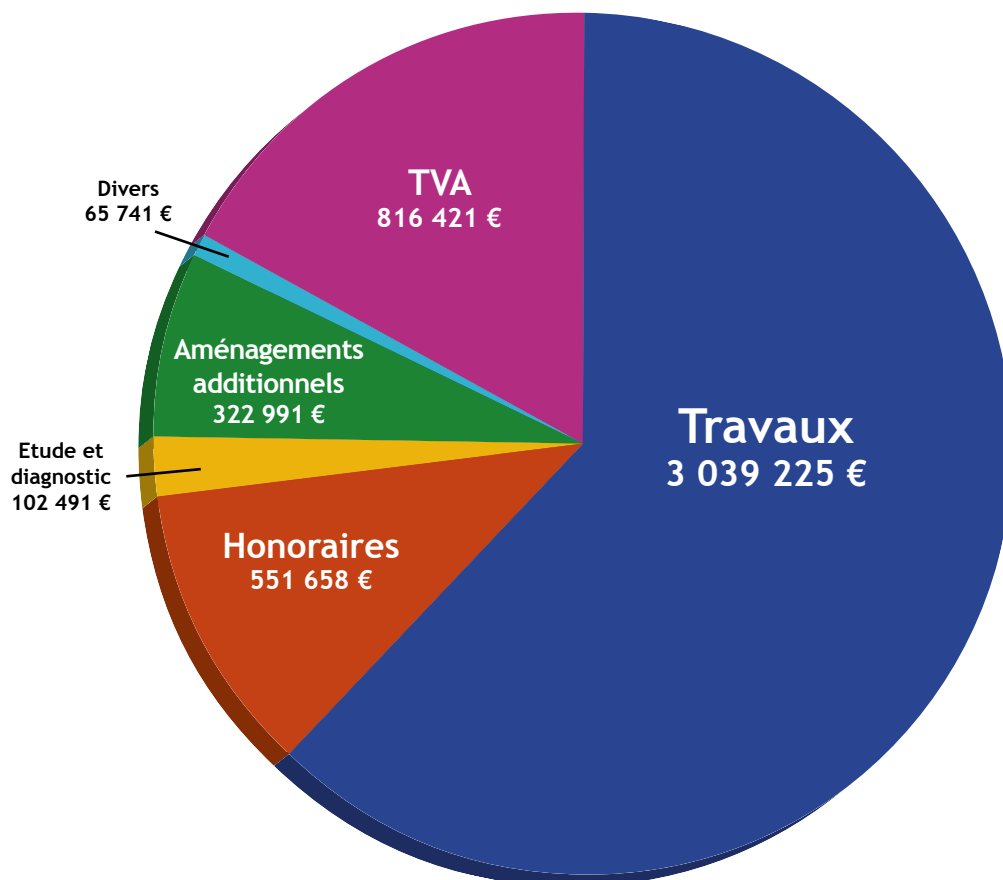
Vous retrouvez une diversité de commerçants qui permet d'assurer la continuité de la qualité de l'offre.

Et à terme, les conditions d'installation des commerçants vultants seront optimisées puisque mieux identifiés en terme d'implantation, intégrés dans l'espace de la halle et qui permettront d'accueillir de nouveaux commerces de bouche.

Les jours et horaires d'ouverture sont conservés : les jeudis et les dimanches de 8h à 13h.

BUDGET DE L'OPÉRATION

Budget des dépenses globales : 4,9 M€ TTC



**Un maître mot :
maîtrise budgétaire**

**Coût réel
supporté par la
Ville : 0,5 M€*
(500 000 €)**

*après la récupération de la TVA (0,8 M€), la vente du foncier de l'ancienne halle (1,75 M€) et le versement des subventions par le Région Île-de-France (0,7 M€), le Département des Yvelines (0,6 M€) et SQY (0,55 M€).





INTERVIEW DE PHILIPPE GUIGUEN

Les Clayes, le mag : L'ouverture de la nouvelle halle n'est que la première étape d'un projet à l'échelle du quartier ?

Philippe Guiguen : Tout à fait. Il faut bien comprendre le projet dans son ensemble, sa composition en plusieurs étapes : la vétusté de la halle communale était le point de départ.

L'impossibilité de la réhabiliter et l'importance de maintenir la continuité de l'ouverture du marché, au bénéfice des commerçants et des clients, nous ont amené à envisager la construction, à proximité, d'un nouvel équipement municipal plus qualitatif.

Nous nous sommes donc autorisés à élargir la réflexion à l'échelle du quartier, du centre-ville même : allier une halle commerçante moderne avec la création d'une place de vie, des stationnements dimensionnés, l'augmentation du nombre de cellules commerciales dans un quartier où le commerce de proximité est important et la construction d'un petit immeuble d'habitation permettant d'augmenter la capacité de logements, à deux pas des gares de trains et de bus.

Nous avons su transformer une nécessité en multiples opportunités.

Les Clayes, le mag : Quelles ont été les premières étapes ?

Philippe Guiguen : J'avais déjà bien anticipé les phases sous la précédente mandature, en tant que premier adjoint aux Finances, aussi bien pour le foncier que pour l'aspect financier, puisque nous avons d'une part procédé à des acquisitions foncières - ce qui nous a permis d'étendre l'emprise du projet à une échelle plus importante que celle de la halle - et d'autre part nous avons financé ce projet de quartier en inscrivant les investissements nécessaires au budget de la ville sur plusieurs années.

Les Clayes, le mag : Et maintenant, quelles conséquences pour les habitants du quartier ?

Philippe Guiguen : Une attention particulière a été apportée aux riverains dans le montage et la déclinaison du projet. Certes, la période de travaux apporte son lot de nuisances, que nous avons essayé de minimiser au maximum.

Mais à terme, avec l'esthétique de la nouvelle halle, ses normes respectueuses de l'environnement, la création de nouveaux lieux de vie et d'espaces végétalisés, ce projet valorisera le quartier aux bénéfices de tous les riverains.

Les conséquences positives toucheront même tous les Clétiens !

AVANT

APRÈS





PRÉSERVATION DE NOTRE CADRE DE VIE

LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) EST LANCÉE



Bertrand Coquard
Adjoint au Maire
Urbanisme, logement,
vie économique locale
Vice-Président SQY

Le PLU, qu'est-ce que c'est ?

Bertrand Coquard : Le Plan local d'urbanisme est un ensemble de documents réglementaires qui établit toutes les règles liées à la construction, la réhabilitation et les aménagements du bâti de la ville. Il est la référence pour instruire toutes les demandes de travaux

Conformément à ses engagements, l'équipe municipale a initié une procédure de révision du Plan local d'urbanisme de la commune auprès de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), qui l'a votée en Conseil communautaire le 17 décembre.

Bertrand Coquard, Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme, au logement et à la vie économique locale, Vice-Président de SQY, nous en dit plus sur les raisons et les enjeux de cette démarche.

et les permis de construire. Il tient compte de différentes zones avec des règles adaptées aux différents tissus urbains, à la préservation des espaces verts et des zones classées.

Le PLU conditionne l'évolution de la ville et dessine sa silhouette.

Pourquoi lancer une révision du PLU ?

Bertrand Coquard : Certains quartiers de la Ville subissent de fortes pressions immobilières.

Nous allons voir sortir prochainement de terre des projets dont les permis ont été accordés sans que le PLU actuel puisse en limiter ou modifier certains aspects.

Pour ne plus subir ces nouvelles constructions et nous préserver de manière urgente, nous avons établi un périmètre de sauvegarde sur une partie de notre commune qui subit les pressions des promoteurs.

« A la fois construire sans surdensifier »

Soyons clairs : cela ne veut pas dire qu'il n'y aura aucune construction puisque certaines sont engagées et d'autres vont démarrer. Mais cette procédure va nous permettre de geler de nouveaux projets immobiliers sur des parcelles privées et d'en encadrer d'autres, selon nos souhaits, pendant les 2 ans d'instruction nécessaires à l'élaboration du nouveau PLU.

Quels sont les enjeux de cette révision ?

Bertrand Coquard : Nous avons fixé 3 objectifs :

- conforter l'attractivité de notre ville,
- assurer un développement urbain maîtrisé et respectueux du patrimoine bâti et paysager,
- préserver notre cadre de vie et l'environnement.

Dans un contexte global de densification du tissu urbain, la municipalité entend l'accompagner afin de conserver les caractéristiques patrimoniales propres à ses quartiers.

Concrètement, quels sont les étapes et le calendrier prévisionnel ?

Bertrand Coquard : La première étape est celle du diagnostic et la réflexion autour des orientations que vont prendre les documents du PLU.

Une première réunion d'information avec les Clétiens devrait avoir lieu au printemps si tout se déroule comme prévu.

Nous avons l'intention d'associer les habitants dès les premières étapes de consultation et bien en amont de l'enquête publique.

L'ensemble de la procédure de révision s'échelonne sur un peu moins de 2 ans.

La concertation avec les habitants est ouverte !

Vous pouvez transmettre vos avis et suggestions dans l'urne dédiée à l'Hôtel de Ville ou à l'adresse : revisionplu.lesclayessousbois@scqy.fr

Toutes les informations sur le site de la ville, rubrique Cadre de vie > Urbanisme et PLU.

OPTIMISATION DU PARC AUTOMOBILE DE LA VILLE EN ROUTE VERS L'ÉLECTRIQUE !

La municipalité a amorcé le passage à l'électrique dans le cadre du renouvellement de son parc de véhicules : une camionnette pour les plombiers, un véhicule benne pour l'équipe propreté, un petit utilitaire pour le service des sports et un véhicule sans permis pour les services techniques. Ils sont tous les quatre 100% électrique mais aussi 100% français.

L'électrique, une priorité

La ville étudie systématiquement la possibilité de l'électrique pour chaque remplacement ou achat de véhicules pour les besoins de services des agents municipaux.

C'est le choix premier, quand cela est possible puisque certains véhicules ne le permettent pas aujourd'hui comme par exemple les camions frigorifiques : ils ne sont pas disponibles sur le marché français avec toutes les options nécessaires.



Rationalisation du parc

Au-delà de la responsabilité environnementale, toutes les pistes pour la rationalisation du parc et la recherche d'économies sont étudiées avant l'acquisition de chaque véhicule : non-remplacement, mutualisation, location, coût de l'entretien, hybride...

CRISE SANITAIRE COVID-19

ÉTAT DE SITUATION : DÉPISTAGES ET VACCINATIONS

La vaccination, c'est pour bientôt ?

La municipalité œuvre activement depuis décembre, en lien avec toutes les parties prenantes de notre territoire, à l'établissement et au déploiement des dispositifs de vaccination dès que possible.

Les mesures prises à ce jour par le Gouvernement au niveau national ne permettent pas en-



core de disposer de suffisamment de visibilité et de certitudes pour avoir un calendrier précis et les modalités réelles de vaccinations des différentes populations : personnes âgées et à risque, grand public.

Dans les prochaines semaines, le nombre de doses disponibles restent encore totalement aléatoire comme le rappelle le Préfet des Yvelines : « Nous ne pouvons pas nous engager au-delà de la première semaine de vaccination. Le nombre de doses disponibles varie d'heure en heure. Les ouvertures de créneaux ne se feront qu'en fonction des doses disponibles. »

Au regard des questionnements et des attentes légitimes de nos concitoyens, l'équipe municipale est en ordre de marche afin d'être réactive dès que la coordination avec les pouvoirs publics - Préfecture, SQY, Département, Région - portera ses fruits et que le feu vert sera effectif.

Une première opération a d'ailleurs démarré le 18 janvier, au vélodrome national, avec 850 doses de vaccins pour les 75 ans et plus.

Les Clétiennes et Clétiens de 75 ans et plus, identifiés par le Centre communal d'action social (CCAS) des Clayes-sous-Bois, comme étant particulièrement vulnérables (pathologies, ...), se sont vu proposer par la Ville un service de minibus pour les acheminer jusqu'au Vélodrome le 21 janvier. 25 bénéficiaires ont ainsi pu honorer les créneaux de vaccination.

Dépistages aux Clayes-sous-Bois

Le 15 décembre 2020, la Ville a proposé au grand public une journée de dépistage de la COVID-19 en partenariat avec la Région Île-de-France.

Chacun pouvait bénéficier gratuitement et sans rendez-vous de tests PCR effectués à partir d'un dispositif dit « mobile », géré par les équipes de la Croix-Rouge, sous la forme d'un BUS RATP aménagé en circonstances, situé devant l'Hôtel de Ville.

Des discussions sont en cours avec les partenaires afin qu'une nouvelle séance de tests sur la ville puisse être reprogrammée sous peu. A suivre...



Françoise Beaulieu
Adjointe au Maire
Santé, prévention,
développement durable
Conseillère
communautaire

« Notre volonté est d'accompagner la reprise de l'activité et de préserver la santé de chacun en facilitant le plus possible l'accès aux tests et bientôt, à la vaccination. Nous nous devons d'aider à protéger, à rassurer et à permettre que soient prises les mesures nécessaires d'isolement qui doivent découler de la détection de cas positifs ».

AU PLUS PRÈS DE NOS AÎNÉS

Pour agrémenter les fêtes de la fin de l'année 2020 et bien commencer 2021, la municipalité a engagé plusieurs actions au bénéfice des seniors des Clayes-sous-Bois.

● Des colis offerts pour les fêtes de fin d'année

Plus de 1300 colis de fêtes de fin d'année, approvisionnés dans le commerce local, ont été offerts par la municipalité aux seniors.

En cette fin d'année 2020, les règles sanitaires en vigueur ont contraint, à regret, à renoncer à l'organisation du traditionnel banquet de Noël offert à nos aînés, pour la sécurité de chacun, une priorité.



C'est pourquoi, exceptionnellement, tous les seniors de plus de 65 ans inscrits au Centre communal d'action sociale (CCAS), sans distinction ou priorisation alphabétique, ont eu la possibilité de bénéficier d'un colis de Noël. Les colis étaient mis à disposition dans les structures municipales ou livrés à domicile par des élus, des agents du CCAS et des bénévoles.

● Des animations s'invitent à domicile



En décembre 2020 et janvier 2021, des seniors bénéficiaires du service de maintien à domicile et du portage de repas, dispensés par le CCAS, se sont vus proposer des activités, directement à leur domicile, pour créer des échanges et ainsi rompre l'isolement.

Le Maire, Philippe Guiguen, Geneviève Boussinet, Conseillère municipale déléguée aux seniors et à l'intergénérationnel et les agents du CCAS sont allés à leur rencontre - dans le respect des règles sanitaires - accompagnés des animateurs qui ont proposé des massages, des concerts en direct dans leurs salons ou encore des séances de magie.

● La Croix-Rouge, un partenaire privilégié du CCAS !

« Croix Rouge chez vous », livraison solidaire : ce dispositif permet de vous faire livrer à domicile des produits de première nécessité (denrées alimentaires, produits d'hygiène et médicaments sur ordonnance) si vous ne pouvez pas sortir et que vous ne pouvez pas faire appel à autrui. Ces produits restent à votre charge, ils vous seront livrés par les volontaires de la Croix-Rouge française.



croix-rouge chez vous
écoute & livraison solidaire
09 70 28 30 00

En appelant le 09 70 28 30 00, numéro non surtaxé et disponible du lundi au samedi de 9h à 19h, vous pouvez bénéficier de la possibilité de commander des produits de première nécessité livrés par des volontaires de la Croix-Rouge (le prix coûtant des produits reste à la charge des appelants, mais la Croix-Rouge prend en charge tout le reste) ; d'aide pour aller chercher vos médicaments dans vos pharmacies. Informations sur : croixrougechezvous.fr



PETITE-ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE UN PEU DE MAGIE POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

Pour conclure en beauté une année 2020 plutôt morose, les équipes de la Petite-enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse ont concocté un programme d'animations pour offrir un peu d'évasion et de féerie de Noël.

Les structures Petite-enfance et Enfance de la ville se sont parées de belles décorations de Noël et les équipes ont proposé des activités et des spectacles pour célébrer les fêtes de fin d'année.

● Pour les tout-petits

Au multi-accueil D.W. Winnicott, les tout-petits ont assisté au spectacle de théâtre et de marionnettes « Bienvenue à la ferme ». Sylvette, la fermière, et ses animaux découvrent un œuf mystérieux, apparu par



magie pendant la nuit. Tous sont impatients de savoir ce qui se cache à l'intérieur...

● Pour les enfants

A Chêne Sorcier, les enfants sont partis à la recherche du Père-Noël pour l'accompagner en vacances dans les îles avant de se mettre au travail pour réparer son traîneau et préparer tous les cadeaux !

Pendant les deux semaines des vacances, les animateurs des 4 centres de loisirs ont imaginé plusieurs séquences, avec notamment :

- pour les maternels, un magicien a proposé d'amusants tours de magie ainsi qu'un spectacle ;



- pour les élémentaires, une véritable enquête de police scientifique a été menée grâce à l'intervention de N'Joy.

Et dans le cadre du projet inter-générationnel, initié en 2019, entre le centre de loisirs pour les

maternels André Briquet et l'Espace Jacqueline Auriol, les enfants ont eu une pensée pour les seniors : en attendant de pouvoir les retrouver, ils leur ont confectionné des cartes de vœux qui seront adressées directement aux domiciles de leurs aînés !



● Jeunesse 11 / 17 ans : le Cap'Ados anime les vacances !

Au programme : activités manuelles, sportives, culturelles et un grand jeu « Rallye cadeau » où chacun leur tour, les jeunes devaient tenter d'ouvrir un cadeau équipés de gants et du costume du Père Noël, le tout dans un temps limité. Celui qui arrive à ouvrir le paquet... gagne le cadeau.



Et un Escape games était également proposé aux jeunes, dans le Parc de Diane, tous les matins de ces vacances. Le thème : la protection animale et environnementale.

Des lanceurs d'alerte découvrent le scandale du lobby « Spidertech », l'une des plus importantes entreprises de viande bovine. Elle pollue l'environnement et transgresse la loi en abattant de plus en plus de bêtes pour augmenter ses profits.

La mission : pirater les serveurs informatiques de Spidertech et récupérer les données avant qu'elles ne soient supprimées pour dévoiler le scandale au monde entier !

Des vacances à la fois ludiques et pédagogiques !

Vos élues référentes



Christiane Bontemps
Adjointe au Maire
Education,
petite enfance



Elisabeth Dominguez
Conseillère municipale
Périscolaire et
extrascolaire



Yasmine Djelailia
Conseillère municipale
Jeunesse



Martine Plassart
Adjointe au Maire
Ressources humaines,
citoyenneté et cultes

« Nous avons décidé d'augmenter de façon significative notre offre de stages au sein de nos établissements publics. Il est de nos missions de service public de faciliter l'orientation et l'insertion professionnelle de notre jeunesse. La volonté de l'équipe municipale est d'autant plus affirmée cette année d'offrir plus d'opportunités et de répondre au plus grand nombre »

STAGES POUR LES COLLÉGIENS

LA MAIRIE ACCUEILLE PLUS D'ÉLÈVES DE 3^{ÈME}

Tout collégien a la possibilité, au cours de son année de 3^{ème}, d'effectuer un stage de découverte chez un employeur, ou encore appelé « séquence d'observation en entreprise », afin d'assimiler ce qu'est un environnement professionnel.

Mais cette année, l'épidémie de coronavirus et ses conséquences referment beaucoup de portes à ces jeunes en quête d'apprentissage. La municipalité se mobilise.

De nos missions de service public

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, qui entraîne une évolution des modes d'organisation au sein des entreprises, il est de plus en plus difficile pour les jeunes de 3^{ème} de pouvoir effectuer le stage de découverte, en immersion dans le milieu professionnel, prévu dans leur cursus scolaire.

Une offre multipliée par quatre

Chaque année, la direction des ressources humaines de la mairie reçoit un très grand nombre de demandes de stage d'élèves clétiens de 3^{ème} en provenance des deux collèges que compte la Ville : Anatole France et La Fosse aux Dames.

Habituellement, une réponse favorable est donnée en moyenne à une dizaine d'élèves stagiaires.

Cette année, une mobilisation particulière a été demandée aux services afin d'accueillir une quarantaine de jeunes, soit quatre fois plus qu'avant. Seul le milieu scolaire ne peut pas accueillir de jeunes, conformément à la directive émanant de l'inspection d'académie.

Pour cette année scolaire, ce stage, d'une durée d'une semaine, s'effectue début janvier 2021 pour les élèves du collège Anatole France et début février pour ceux du collège de La Fosse aux Dames, sous réserve des mesures gouvernementales en vigueur à cette période.



Inès, Lina, Gabriela et Nathan



Appel à candidature : YES « plus »... de convivialité pour les seniors

Le dispositif Yvelines Etudiants Seniors (YES+) propose des visites de convivialité par des étudiants, des bénéficiaires du RSA, des chômeurs ou encore des auxiliaires de vie au domicile des personnes âgées isolées.



Proposée par le Conseil départemental (CD78) aux communes, le CCAS s'est pleinement associé à cette démarche dès l'été 2020, pendant la crise sanitaire, en recrutant 8 étudiants qui ont accompagné 80 seniors en juillet et août.

La prestation est gratuite pour les personnes âgées et fait l'objet d'un financement du CD78.

Vous souhaitez être solidaire et rejoindre YES+ hivernal, activé de mi-décembre 2020 jusqu'au 31 mars 2021, en devenant agent de convivialité aux Clayes-sous-Bois ? Consultez l'annonce et candidatez sur le site internet de la ville lesclayessousbois.fr, rubrique La Mairie recrute.

AIDES À L'EMPLOI

LES DISPOSITIFS LOCAUX

La municipalité s'engage pour les actifs et les jeunes en recherche d'emploi par la mise en œuvre de mesures et en s'appuyant sur de nombreux dispositifs développés par ses partenaires.



Accompagnement la jeunesse

Le Conseil municipal a d'ores et déjà voté la mesure d'aide pour le financement du permis de conduire en contrepartie d'actions de bénévolat au bénéfice de la collectivité.

« Nous échangeons activement avec SQY et en parallèle, avec les communes de Plaisir et de Villepreux, sur des dispositifs d'aides à l'emploi, particulièrement pour les jeunes » explique Youssef Koutari.



Et l'équipe municipale œuvre, en lien avec les services, afin de renforcer et développer des offres d'emploi ou d'insertion : services civiques, jobs d'été, chantiers d'insertion, aides aux projets...

Nouer des partenariats

Elle s'inscrit également dans des dispositifs d'aides à l'emploi en travaillant avec des partenaires et des acteurs de notre territoire.

DES ASSOCIATIONS LOCALES À VOTRE SERVICE

● Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)

Depuis sa création il y a 35 ans, l'association SNC est devenue un acteur incontournable sur les sujets de l'emploi et de la lutte contre le chômage. Ces 192 groupes en France et ces 2 500 bénévoles accompagnent chaque année plusieurs milliers de chercheurs d'emploi.

L'association dispose d'un groupe local, qui peut vous accompagner de manière individuelle : écoute, remise en confiance et aide pour définir un projet professionnel, conseil à la rédaction de CV et de lettres de motivation, développement des réseaux professionnels, préparation aux entretiens d'embauche... Elle propose également des groupes de solidarité et des formations pour acquérir de nouvelles compétences.



Votre contact : Pierre Leclerc, Responsable du groupe Plaine de Versailles et de la Coordination Yvelines
06 87 74 78 20 / snc.asso.pdv@gmail.com Plus d'informations sur snc.asso.fr ou au 0 805 034 844

● CBL Réagir !

Créé en 1995, CBL Réagir ! est une association intermédiaire d'aide aux chômeurs par l'emploi.

Elle a une double mission : remettre des demandeurs d'emploi au contact du monde du travail en leur fournissant des missions de courte durée, les accompagner en les aidant à finaliser un projet professionnel et en leur proposant des formations qualifiantes.



Rencontrez les membres de CBL Réagir !
07 72 30 41 42 / saintcyrlaisir@cblreagir.fr www.cblreagir.fr

LE PLAN #1JEUNE1SOLUTION

● Aide à l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans

En CDI, CDI Intérimaire ou CDD d'au moins 3 mois, réalisée entre le 1^{er} août 2020 et le 31 janvier 2021.

Le montant de l'aide est de 4 000 € maximum sur 1 an pour un jeune salarié à temps plein. L'aide est proratisée au temps de travail.

Toutes les entreprises peuvent bénéficier de cette aide, quelle que soit sa taille ou son domaine d'activité.

Informations et demandes en ligne sur Sylae : sylae.asp-public.fr



● Aide à l'embauche en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation



5 000 € pour un jeune de moins de 18 ans ou 8 000 € pour un jeune majeur pour un contrat préparant à un diplôme jusqu'au bac +5.

Pour les entreprises de moins de 250 salariés des secteurs privé ou public, industriel ou commercial. Les entreprises de plus de 250 salariés peuvent également être éligibles en respectant certaines conditions.

Cette aide s'applique aux contrats conclus entre le 1^{er} juillet 2020 et le 28 février 2021.

Pour en savoir plus, SQY a édité un guide de l'alternance : saint-quentin-en-yvelines.fr

● Le dispositif Emplois francs

Entre le 15 octobre 2020 et le 31 janvier 2021, le dispositif emploi franc est renforcé avec le déploiement de « l'emploi franc + » : l'aide versée à l'employeur est revalorisée lorsqu'il recrute un jeune de moins de 26 ans. Pour en savoir plus : travail-emploi.gouv.fr

● Volontariat Territorial en Entreprise Vert - VTE Vert

L'objectif de ce dispositif est d'accompagner le recrutement de jeunes dans des entreprises sur des métiers de la transition écologique. L'aide concerne les embauches à partir du 1^{er} septembre 2020. La prise en charge sera rétroactive.

Pour en savoir plus : les-aides.fr

PÔLE EMPLOI : DE NOMBREUX SUPPORTS EN LIGNE

Retrouvez sur le site du Pôle emploi les salons régionaux de recrutement en ligne : en ce moment, 300 postes à la RATP, 400 agents de sécurité pour le groupe GORON...

Voir les actualités régionales : www.pole-emploi.fr/region



Vous y trouverez également les paroles d'experts en podcast dont le 1^{er} épisode est consacré aux métiers du numérique.



SQY EMPLOI

Une plateforme pour trouver un emploi sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines : www.sqyemploi.fr



CITÉ DES MÉTIERS DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES



La Cité des Métiers est une plate-forme de mobilisation de partenaires dédiés à l'évolution professionnelle tout au long de la vie, de l'orientation des jeunes à la reconversion des salariés ou toutes autres questions liées à l'emploi, la formation, la création d'activité.

En accès libre, anonyme et gratuit, ce lieu est ouvert à tous les publics qu'ils soient scolaires, jeunes, actifs occupés, ou demandeurs d'emploi.

Pour en savoir plus : citedesmetiers-sqy.fr

LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS



● Conseillère **Eléonore Déco**

Sandra Raizer vous donne ses précieux conseils en décoration : relooking et mise en peinture de murs, de meubles et d'objets. Elle vend, à domicile, tout le nécessaire pour réaliser vos décorations personnalisées : peintures, pochoirs, pinceaux...

Tous les produits utilisés et vendus sont respectueux de l'environnement. Sandra organise également des cafés-déco chez des hôtessees volontaires : ces ateliers conviviaux vous apprendront à relooker des meubles et à utiliser des pochoirs.

Contact : Sandra RAIZER - 06 83 33 48 56 / Facebook : @amjsandra78

● **Un Souffle de Beauté**

Adeline Aulak, prothésiste ongulairre certifiée, vous propose ses services à son domicile au 10 rue Edouard Belin. Après une reconversion professionnelle, elle exerce aujourd'hui sa passion et la partage avec vous à chaque rendez-vous !

Installée depuis cet été, elle a déjà conquis de nombreuses clientes grâce à son écoute, son talent et son professionnalisme.

Retrouvez toutes les informations sur son salon et ses services au 06 45 73 23 94 et sur : www.unsouffledebeaute78.com et suivez-la sur les réseaux sociaux : Instagram : [un.souffle.de.beaute78](https://www.instagram.com/un.souffle.de.beaute78) Facebook : [@UnSouffledeBeaute78](https://www.facebook.com/UnSouffledeBeaute78)

Retrouvez également aux Clayes-sous-Bois :

Beauty Nails : 6 avenue de Villepreux - 01 39 38 09 27

Italianails : 34 avenue Maurice Jouet - 01 30 55 35 48

Val'ce Beauté : 1 avenue Jules Ferry - 01 30 80 24 79



RACINES BY BRIOLOGIS

ACCUEILLIR DES ÉTUDIANTS POUR FAIRE ÉMERGER DES PROJETS

Face aux confinements, aux fermetures des commerces non essentiels et aux nouvelles habitudes de consommation, les gérants de Racines ont créé un site marchand pour leur boutique de produits issus de l'artisanat portugais. Un projet qui les a amenés à se tourner vers les établissements d'enseignement professionnel et à accueillir des étudiants dont l'ambition est d'aider les commerces de proximité à développer leur activité digitale.

« L'essence même de notre boutique est celle des rencontres, du partage et de la transmission de savoir-faire. Il était naturel pour nous d'ouvrir nos portes à ces jeunes, motivés pour aller de l'avant dans ce contexte si particulier pour eux également, afin de leur faire partager notre passion et qu'à leur tour, ils nous apportent leurs connaissances », nous explique Isabel Gaspar, gérante de Racines by Brilogis.

Pour la réalisation du site de vente en ligne, trois étudiants, dans le secteur du commerce, de la programmation et du management, sont venus prêter main forte. Ce partage entre concep-



tion de la vente et savoir-faire va certainement perdurer dans un futur proche grâce aux liens tissés avec les établissements scolaires et en particulier leurs professeurs qui encadrent les projets avec les étudiants.

Racines By Brilogis
14, Avenue du Bois
Tél. : 01 34 81 02 12
contact@brilogis.fr
racinesbybrilogis.fr

Soutenons le commerce local !



Face à la crise qui touche de plein fouet leurs commerces de proximité, les Maires de SQY se mobilisent et innovent.

Carte interactive

Augmentez votre visibilité en vous inscrivant sur la carte interactive des commerces de Saint-Quentin-en-Yvelines : saint-quentin-en-yvelines.fr/fr/services-et-vie-pratique/sqy-soutient-ses-commerçants



Groupe Facebook commerçants de proximité

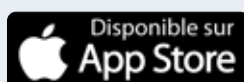
<https://www.facebook.com/groups/commerces.SQY>

Plus de 5000 membres / publications des producteurs locaux et commerçants de proximité / partage d'événements et d'informations sur la vie économique du territoire

Shop'In SQY

Commerçants : ouvrez votre boutique virtuelle sur l'application de l'agglomération de SQY

Clients : consommez local en faisant vos achats en ligne !
Et bénéficiez de bons plans et de réductions.



ACTUALITÉS



ANNULATION DU RECENSEMENT POUR PRÉSERVER LES AGENTS RECENSEURS ET LA POPULATION

Dans ce contexte de crise sanitaire et du nombre important de contaminations à la COVID-19, les services de l'INSEE, en concertation avec les maires de France, ont décidé d'annuler la campagne de recensement qui devait se dérouler à partir de fin janvier 2021. En effet, par essence, le recensement nécessite de nombreux contacts des agents recenseurs avec les membres des foyers recensés et comporte un risque même dans le respect des gestes barrière. Pour préserver la santé de tous, la campagne est reportée à début 2022.

VIGILANCE À DOMICILE N'OUVREZ À PERSONNE SANS VÉRIFIER !

Le recensement étant annulé, aucune campagne à domicile n'est menée sur la ville par des agents municipaux.

Face aux démarchages frauduleux, n'ouvrez pas si vous ne connaissez pas la personne et en cas de doute, appelez les services référents pour vous rassurer : la Mairie, la Police... Et concernant les démarchages des services de gaz ou d'électricité, en cas de doutes ou de questions, contactez le médiateur national de l'énergie au 0800 112 212 (numéro gratuit).

Sachez enfin que si un « bonimenteur » vous a fait succomber, par exemple, à une nouvelle chaudière à un coût exorbitant, vous disposez d'un délai de 14 jours pour vous rétracter.

ARNAQUES À DOMICILE FAITES-VOUS DÉPANNER, PAS ARNAQUER !

Certains professionnels du dépannage à domicile profitent de la vulnérabilité de leurs clients pour les tromper. Il faut savoir que l'activité de dépannage à domicile constitue l'un des premiers postes d'enregistrement des plaintes reçues par la DGCCRF. Les infractions relevées au cours des dernières enquêtes sont nombreuses et d'une gravité particulière : des manquements à l'obligation d'information précontractuelle, des infractions aux règles encadrant le démarchage à domicile, des publicités trompeuses voire des pratiques commerciales agressives ou des abus de faiblesse.



Si vous devez faire appel à un dépanneur à domicile, n'utilisez jamais les numéros de téléphones reçus sur des tracts publicitaires dans votre boîte aux lettres. Reprenant souvent le logo de la Mairie pour inspirer confiance, ils n'en restent pas moins une source de contacts peu fiable.

Carnet - Aucune demande de parution depuis le précédent magazine municipal

● Groupe majoritaire

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus nous a donné à connaître, depuis bientôt un an, plusieurs étapes stratégiques auxquelles nous avons dû nous adapter : le confinement, l'obtention de masques, le déconfinement, le reconfinement, l'accès aux tests de dépistage et désormais, l'étape de la vaccination.

Depuis décembre, beaucoup de nos concitoyens ont pour priorité dans les échanges que nous avons régulièrement avec eux : « quand allons nous pouvoir nous faire vacciner ? ». Mais ce qui nous semble plus inquiétant, ce sont ceux encore trop nombreux qui nous font part de leur souhait de ne pas se faire vacciner, qui n'ont pas confiance en cette solution face à la contagion.

Cette étape est certainement aujourd'hui la plus stratégique puisqu'elle représente

la principale issue pour une sortie de crise.

Au-delà de la souffrance et des décès que cette maladie entraîne, les victimes se comptent aussi par milliers aux niveaux social et économique. Ses conséquences sont désastreuses et ne cessent d'impacter, voire de laisser au bord du chemin, beaucoup trop de nos concitoyens : notre jeunesse, les familles, les seniors, des entrepreneurs et des salariés amputés de leurs travaux et de leurs moyens de subsistance. Nous ne pouvons rester sans agir, sans lutter, avec espérance, pour le retour à une vie normale.

Les difficultés que rencontrent le Gouvernement a déployé les plans de vaccination ne doivent pas donner prétextes aux doutes quant à son impérieuse nécessité.

Nous devons dépasser le discrédit engendré par une gestion de crise parfois hasardeuse : elle nous apprend qu'il va nous falloir être patients et d'autant plus vigilants pour être prêts à engager dès que possible les actions au bénéfice de tous : combler les retards pris et ainsi avancer, ensemble, vers des horizons que nous souhaitons plus dégagés. Il en va de l'avenir et du redressement de notre économie, de notre Nation.

Les masques, les gestes barrières, les couvre-feux, les confinements, tendent à protéger et à éviter l'aggravation de la situation. Mais au-delà de ce statu quo, le principal espoir d'arriver à une situation sanitaire plus apaisée, à une vie quotidienne plus sereine, à des embellies sociales et économiques, réside dans la croyance en l'efficacité de la vaccination.

● Groupe d'opposition « Un autre projet pour les Clayes-sous-Bois »

Nous vous souhaitons une excellente année 2021. Souhaitons que l'année qui s'ouvre en ce mois de janvier, puisse être rapidement celle du retour à une vie normale. Souhaitons aussi que cette année voit l'expression de manière durable de ce que les effets de la pandémie ont pu mettre en avant. La transformation de notre comportement collectif sur les questions environnementales et un regard neuf sur toutes formes de solidarité en sont les principaux sujets.

La pandémie de la COVID-19 n'en est, loin s'en faut, encore terminée. Certes nous ne pouvons que tous constater les dysfonctionnements dans la gestion de cette crise par le gouvernement, et en dernier lieu le retard pris sur la vaccination (après les masques, les tests...) ou encore les interdictions d'accéder à nos forêts et marchés lors du premier confinement. Cependant nous sou-

haitons que notre commune, comme toute collectivité territoriale, puisse être force d'initiatives et de propositions, en lien avec les Agences Régionales de Santé (ARS) et le Conseil local de santé qui devrait être ouvert aux associations de patients et aidants. Notre ville doit donc s'investir pleinement dans cette campagne avec les professionnels du secteur médical, en mettant notamment à disposition de manière régulière des espaces, aujourd'hui fermés, permettant dépistage et vaccination.

Lors du dernier conseil municipal, une délibération de sauvegarde du centre-bourg a été votée. L'objectif selon le Maire est de freiner l'appétit des promoteurs immobiliers sur ce large secteur. Ce plan, selon l'équipe municipale, pouvait être mis en place dès ce vote le 30/11 dernier. Quelle ne fut donc pas notre surprise de voir un

permis de construire délivré à un promoteur...ce même 30/11 pour un immeuble de 76 logements dans la rue Henri Prou... Surprenant double discours... La définition du mot sauvegarde est peut-être à rappeler...

Enfin, nous nous étonnons de découvrir que le projet de réhabilitation du pôle gare avance sans la prise en compte de nos demandes formulées il y a un an. Le diagnostic mené par Saint-Quentin-en-Yvelines semble toucher à sa fin, alors que nous avions demandé à ce que soient associés riverains, associations et usagers du train. Une nouvelle fois la concertation et l'avis des Clétiens ne semble pas être encore à l'ordre du jour.

Nicolas HUE - Dalila DRIFF - Mathieu SEVAL - Dominique DUPUIS - Gérard LEVY - Marcile DAVID

● Groupe d'opposition « Les Clayes-sous-Bois c'est vous »

Alors que l'année vient à peine de commencer, nous tenons à vous présenter tous nos vœux de santé, de bonheur et de réussite. Puisse cette année apporter à chacune et chacun le meilleur.

Evidemment, nous nous souvenons de l'année passée qui, à bien des égards, n'a pas comblé de joie la majorité d'entre vous. Ce fut une année très difficile qui a imposé à tout le monde des épreuves, des sacrifices et a eu de terribles conséquences pour beaucoup, sur le plan social, familial, médical parfois. Nous pensons aux commerçants, aux restaurateurs, à toutes les entreprises qui ont considérablement souffert du premier puis du deuxième confinement. Nous

pensons également aux associations qui ont vu leurs activités considérablement perturbées, pour certaines totalement interrompues, abîmant le lien social, laissant seules des personnes qui sont, à cet égard comme dans d'autres, dans le plus grand besoin. Enfin, nous pensons à toutes celles et ceux qui ont été privés de leur famille, de leurs amis, de leurs proches et qui en ont souffert.

Notre société a tenu bon face à une pandémie qui a frappé le monde entier. On a pu le voir, chez nos voisins, la gestion de cette crise ne relevait d'aucun mode d'emploi et la plupart des critiques savaient parfaitement après ce qu'il fallait faire avant. L'important n'est pas là.

L'important est que le vaccin arrive et qu'il commence à se déployer sur notre territoire. A Montigny, depuis le 18 janvier, à Saint-Cyr le 25, toutes les personnes qui souhaiteront se faire vacciner pourront, quand viendra leur tour, prendre rendez-vous, se protéger et protéger les autres, à commencer par les plus fragiles. Si nous avons appris à vivre avec le virus, nous devons désormais retrouver une vie normale. Nous le devons à nos aînés que nous devons protéger, à nos jeunes qui doivent reprendre le cours de leur vie et de leurs études, aux acteurs du monde culturel, aux restaurateurs, aux commerçants. Faisons de 2021 une belle année pour eux, pour nous tous !

« Ce n'est pas parce que c'est difficile qu'on n'ose pas le faire,
mais parce qu'on n'ose pas le faire que c'est difficile »

Sénèque



**Philippe Guiguen,
Maire des Clayes-sous-Bois,
le Conseil municipal et
l'ensemble du Personnel communal
vous souhaitent
une très belle année 2021**